

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT



SOCIÉTÉ NATIONALE D'EAU



**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 1/F/SNDE/2016 RELATIF A
LA FOURNITURE DES REACTIFS ET MATERIELS DE
LABORATOIRES ET SERVICE
DES RESSOURCES EN EAU DE LA SNDE**

JANVIER 2016

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
HONNEUR – FRATERNITÉ – JUSTICE



MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT
SOCIÉTÉ NATIONALE D'EAU
" SNDE "



AVIS D' APPEL D'OFFRES

La Société Nationale D'Eau (SNDE), société nationale à capitaux publics de droit Mauritanien dont le siège social est à Nouakchott BP-796, lance un appel d'offres ouvert pour la fourniture des réactifs et matériels destinés à ses laboratoires et service des ressources en eau.

Article 1 : Financement

Les fournitures faisant l'objet de cet appel d'offres seront acquises sur financement de la SNDE.

Article 2 : Retrait du dossier d'appel d'offres

Acquisition du dossier d'appel d'offres

Le dossier d'appel d'offres, peut être retiré à l'adresse suivante :

Siège de la SNDE (Société Nationale d'Eau)

Ksar Château d'eau – Ilot C BP 796 NOUAKCHOTT - Mauritanie,

Tél.: + (222) 45 24 16 03 + (222) 45 24 14 56, Fax : + (222) 45 25 23 31

Secrétariat du Conseiller Responsable des Marchés, 2^{ème} étage-Aile C.

E-mail : dg.snde@gmail.com / cellulemarches.snde@yahoo.com

Prix d'acquisition du dossier

Le prix d'acquisition du dossier est fixé à Deux Cent Mille Ouguiya (200.000 UM), non remboursable. Le règlement se fera par chèque bancaire certifié, établi au profit de la SNDE, ou par virement dans l'un des comptes suivants :

- BMCI compte N° 00010000010130334 0151-22 ouvert au nom de la SNDE,
- BCI compte N° 00617811482 87 ouvert au nom de la SNDE
- GBM compte N° 240402-20-37ouvert au nom de la SNDE
- BNM compte N° 012003421 010 ouvert au nom de la SNDE
- BAMIS compte N° 01001302001-94 ouvert au nom de la SNDE
- BEA compte N° 07115071150-50 ouvert au nom de la SNDE
- BIM compte n°000150000221000400201 48 ouvert au nom de la SNDE
- SGM compte n° 00000010115-97 ouvert au nom de la SNDE
- ORABANK compte n°00038040006 ouvert au nom de la SNDE
- BPM compte n° 0008-478-210240 -02000022-000 ouvert au nom de la SNDE
- ATTIJARIBANK compte n° 06198-90000011345-10 ouvert au nom de la SNDE
- CHINGUITIBANK compte n°079127 ouvert au nom de la SNDE
- MAURIPOST compte n°27960 ouvert au nom de la SNDE

Article 3 : Remise des offres

Les offres en langue française doivent être remises en un (1) original et trois(3) copies au plus tard le **24 Février 2016 à 12 H GMT** à l'adresse ci-après :

Monsieur le Président de la Commission des Marchés d'Exploitation de la SNDE

Siège de la SNDE (Société Nationale d'Eau)

Ksar Château d'eau – Ilot C BP 796 NOUAKCHOTT - Mauritanie,

Tél.: + (222) 45 24 16 03 + (222) 45 24 14 56, Fax : + (222) 45 25 23 31

Secrétariat du Conseiller Responsable des Marchés, 2^{ème} étage-Aile C.

E-mail : dg.snde@gmail.com / cellulemarches.snde@yahoo.com

L'attention des soumissionnaires est attirée sur le fait que les offres arrivées après l'expiration du délai ne seront pas recevables même si elles arrivent avant le début de la séance d'ouverture des plis.

Article 4 : Délai d'engagement

Les soumissionnaires seront engagés sur leurs offres pour une durée de **90 jours**.

Article 5 : Caution Provisoire

Les soumissionnaires devront joindre à leur soumission un cautionnement provisoire d'un montant au moins égal à 1% du montant de la soumission contracté auprès d'une banque de premier ordre agréée et établie en République Islamique de Mauritanie. La main levée sur cette caution sera ordonnée :

- après la signature du marché pour les soumissionnaires non adjudicataires du marché,
- après la remise du cautionnement de bonne exécution pour l'adjudicataire du marché.

Article 6 : Ouverture des offres

Les plis techniques et financiers seront ouverts simultanément le **24 Février 2016 à 12 H GMT** en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent.

LE DIRECTEUR GENERAL

FALL N'GUSSALY

Composition du DAO

**PIECE N°1 : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES
GENERALES (CCAG)**

**PIECE N° 2 : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES
PARTICULIERES (CCAP)**

PIECE N° 3 : BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

PIECE N° 4 : CADRE DU DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF

PIECE N° 5 : CAHIER DES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

ANNEXES :

- MODÈLE DE LETTRE DE SOUMISSION
- MODELE DE CAUTIONS
- MODELE DE MARCHE



**PIECE N°1 : CAHIER DES CLAUSES
ADMINISTRATIVES GENERALES (CCAG)**



Article 1 : Objet

Le présent DAO a pour objet la fourniture des réactifs, matériels et documentations destinés aux laboratoires de la SNDE (laboratoire central à Nouakchott, laboratoire du PK 17 et le laboratoire de Béni- Nadji) ainsi qu'au service des ressources en eau.

Les désignations, les spécifications techniques et les références ou leur équivalent sont indiquées dans le bordereau des prix / le cadre du devis estimatif et quantitatif. Les références indiquées ou leur équivalent tiennent lieu de cahier des prescriptions techniques. Les dates de péremption des réactifs doivent être au moins de deux (02) ans à compter de la date de lancement de la commande considérée.

Article 2 : Financement

Le financement des fournitures objet du présent DAO est assuré par la SNDE.

Article 3 : Contenu du dossier de l'Appel d'Offres

Les pièces constituant le dossier sont :

- L'avis d'appel d'offres
- Modèle de soumission
- Cahier des Clauses Administrative Générales
- Cahier des Clauses Administratives Particulières
- le Cadre du Devis estimatif et quantitatif,
- le cadre du bordereau des prix unitaires
- le cahier des prescriptions techniques
- Modèle d'Acte d'engagement
- les modèles de cautions requises

Le soumissionnaire devra examiner soigneusement toutes les instructions, conditions, termes et spécifications figurant au dossier de l'Appel d'Offres.

Article 4 : Renseignements complémentaires

Les candidats désirant obtenir des renseignements complémentaires sur les réactifs, matériels et documentations destinés aux laboratoires de la SNDE (laboratoire central à Nouakchott, laboratoire du PK 17 et le laboratoire de Béni- Nadji) ainsi qu'au service des ressources en eau à livrer pourront en faire la demande par écrit à la **COMMISSION CHARGÉE DES MARCHÉS D'EXPLOITATION DE LA SNDE** :

Siège de la Direction Générale de la Société Nationale D'Eau (SNDE),
Ksar Château d'eau – Ilot C BP 796 NOUAKCHOTT - Mauritanie,
Tél.: + (222) 45 24 16 03 + (222) 45 24 14 56, Fax : + (222) 45 25 23 31
Secrétariat du Conseiller Responsable de la Cellule des Marchés, 2^{ème} étage-Aile C
E-mail : dg.snde@gmail.com /cellulemarches.snde@yahoo.com

Article 5 : Modifications du dossier de l'appel d'Offres :

La SNDE se réserve le droit d'apporter au plus tard dix (10) jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier d'appel d'Offres. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.



Article 6 : Documents constituant l'offre

L'offre présentée par le candidat comprendra obligatoirement :

- a) la Lettre de soumission signée et paraphée;
- b) le bordereau des prix paraphé et signé
- c) Le Devis estimatif et quantitatif complété, signé et paraphé;
- d) Les Cahier des Clauses Administratives Générales signées et paraphées ;
- e) Les cahiers des Clauses Administratives Particulières signées et paraphées ;
- f) Une caution bancaire d'au moins 1% du montant de l'offre conformément au modèle en annexe
- g) Une Offre technique comprenant en particulier le fournisseur, l'origine du produit et les références qui seront l'objet d'une vérification par la SNDE.
- h) Les attestations administratives suivantes :
 - a. Attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale,
 - b. Attestation du Directeur Général des impôts,
 - c. Attestation fiscale délivrée par le Trésorier Général,
 - d. Attestation du Directeur du Travail,
 - e. Attestation de la Banque Centrale de Mauritanie certifiant que le soumissionnaire ne figure pas sur la liste des contentieux et comptes gelés,
 - f. Registre du commerce

Article 7 : Montant de l'offre

Le montant de l'offre doit couvrir l'ensemble des fournitures et prestations prescrits dans le CPT, les prix unitaires sont forfaitaires et comprennent toutes les dépenses du fournisseur sans exception. En aucun cas, il ne sera établi des prix complémentaires.

Le montant de l'offre doit être en hors taxes et droits de douanes. Il est non actualisable et non révisable.

Article 8 : Validité des offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours.

Dans des cas exceptionnels, la SNDE peut demander aux soumissionnaires de proroger la durée de validité de leurs offres pour une période donnée. La demande et les réponses des soumissionnaires seront faites par lettre ou par télécopie.

Article 9 : Présentation des offres et signature

Le soumissionnaire établira un original et deux (2) copies des documents constitutifs de l'offre tels qu'ils sont décrits à l'article 6. En cas de divergences entre l'original et les copies, l'original fera foi.

L'original et toutes les copies de l'offre seront écrits à l'encre indélébile. Ils seront signés par une ou plusieurs personnes dûment habilitées. Toutes les pages de l'offre comprenant des surcharges ou des changements seront paraphées par le ou les signataires de l'offre.

L'ensemble des pièces sera fourni dans une seule enveloppe.

Article 10 : Date limite de remise des offres

La SNDE doit recevoir les offres à l'adresse spécifiée ci-dessous, au plus tard le.....
à 12 heures locales :

Monsieur Le Président de la Commission des Marchés d'Exploitation de la SNDE
Siège central de la Société Nationale D'Eau (SNDE),

Ksar Château d'eau – Ilot C BP 796 NOUAKCHOTT - Mauritanie,
Tél.: + (222) 45 24 16 03 + (222) 45 24 14 56, Fax : + (222) 45 25 23 31



Article 11: Examen des offres et détermination de la conformité

Avant d'effectuer l'évaluation détaillée des offres, la Commission des Marchés d'Exploitation de la SNDE vérifiera que chaque offre répond aux exigences suivantes :

- Présentation des pièces demandées à l'article 6.
- La conformité des fournitures proposées

La SNDE se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute modification ou divergence de l'offre par rapport aux conditions requises dans les documents du DAO. Elle peut également corriger les erreurs de calculs éventuelles et rectifier l'offre en conséquence.

Article 12 : Évaluation et comparaison des offres

Évaluation financière:

1. Les prix unitaires du bordereau, les prix du devis quantitatif et le montant de la soumission devront être établis hors taxes. Ces prix sont réputés fermes et non révisables.
2. La Commission d'évaluation vérifiera les offres reconnues conformes pour l'essentiel au dossier d'appel d'offres pour en rectifier les erreurs de calcul éventuelles. Les offres seront comparées sur la base du montant obtenu par application des prix unitaires du bordereau aux quantités données dans le devis quantitatif.
3. Les erreurs seront corrigées de la façon suivante :
 - lorsqu'il y a une différence entre les montants en chiffres et en lettres portés dans le bordereau des prix unitaires, le montant en lettres fera foi ;
 - lorsqu'il y a une différence entre les quantités portées par le soumissionnaire dans son devis quantitatif-estimatif fourni dans son offre et celles portées dans le cadre du devis quantitatif-estimatif fourni dans le dossier du DAO, ces dernières seront retenues ;
 - les postes non chiffrés ni dans le bordereau des prix unitaires, ni dans le devis quantitatif-estimatif, seront chiffrés sur la base des prix unitaires du soumissionnaire le plus élevé pour les besoins de la comparaison des offres uniquement;
 - lorsqu'il y'a une différence entre le montant de la soumission et le montant du devis quantitatif-estimatif ainsi corrigé, le montant de la soumission est corrigé.

Évaluation technique :

Les offres techniques seront évaluées conformément aux prescriptions techniques. L'évaluation technique des offres se poursuivra dans l'ordre pour l'ensemble et le moins disant techniquement conforme sera alors retenu.

Attribution :

Le marché sera attribué au soumissionnaire le moins disant financièrement et dont l'offre technique est jugée conforme.

Article 13: Cautionnement définitif

L'adjudicataire du marché fournira une caution de 5% du montant du marché valable pour 12 mois à compter de la date de réception des produits.

Article 14: Délai de livraison

Le délai de chaque livraison d'un mois.

Article 15: Durée de validité des offres :

Les offres devront être valables pour une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt de leurs offres.

Article 16 : Suite donnée à l'appel d'offres

La SNDE se réserve le droit de ne pas donner de suite ou de ne donner qu'une suite partielle au présent appel d'offres dans les conditions prévues par la loi n°2010 – 044 du 22/07/2010 portant Code des Marchés Publics de la République Islamique de Mauritanie et de ses textes d'application.

Article 17 : Textes généraux

Le présent appel d'offres est soumis aux dispositions de la loi n°2010 – 044 du 22/07/2010 portant Code des Marchés Publics de la République Islamique de Mauritanie et de ses textes d'application dans le cas où ses textes ne sont pas contraires aux procédures édictées par la loi n° 25-2001 portant prorogation du troisième Contrat-Programme entre l'Etat mauritanien et la SONELEC.

PIECE N° 3 : BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Partie I: Laboratoire central de Nouakchott, NDB, Rosso et M'bout					
Item	Désignation	Caract./Réf.	U	PU HT en chiffres	PU HT en lettres
	I-1 Matières consommables				
1	Acide Nitrique pur, HNO ₃	d=1,38	Flacon 1L		
2	Sulfate ferreux (ammonium Iron II Sulfate), FeSO ₄ -7H ₂ O	Pureté 99% minimum	Flacon 250 g		
3	Sodium Hydroxyde en pastille, NaOH	Pureté 99% minimum	Flacon 500 g		
4	Acide Chlorhydrique pur, HCl	Pureté 37%	Flacon 1 L		
5	EDTA	Pour analyse de la dureté calcique et Magnésium	Flacon 500 g		
6	Chlorure d'ammonium pur, NH ₄ Cl		Flacon 250 g		
7	Dichromate de potassium, K ₂ Cr ₂ O ₇		Flacon 250 g		
8	Phénolphtaleine	Indicateur coloré	Flacon 100 g		
9	Méthyl orange	Indicateur coloré	Flacon 100 g		
10	Solution d'étalonnage de Nacl à 25°C pour conductimètre	1000 µs/cm	Falcon 250 ml		
	I-2 Réactifs utilisés pour le photomètre DR5000 HACH				
11	Ferro Ver	103769	PK/100		
12	Sulfa Ver 4	2106769	PK/100		
13	Nitra Ver 5	2106169	PK/100		
14	Nitri Ver 3	2107169	PK/100		
15	Acide Ascorbique	14577-99	PK/100		
16	Bleaching	1429449	PK/100		
17	Alu Ver 3	1429099	PK/100		
18	DPD Free	2105569	PK/100		
19	DPD Total	2459500	PK/100		
20	Cyanurate	26531-99	PK/100		
21	Salicylate	26532-99	PK/100		

22	Cyani Ver3	2106869	PK/100		
23	Chrome Accu Vac	2505025	PK/25 ampoules		
24	Fluorure Accu Vac	2506025	PK/25 ampoules		
25	Pochettes de réactif d'EDTA	7005-99	PK/100		
26	Pochettes de réactif de phtalate-phosphate	26151-99	PK/100		
27	Indicateur PAN solution, 0.3 %	21502-32	flacon de 100 ml		
28	Eprouvette graduée, 25-mL	20886-40	PK/2		
29	Cuves carrées, 10-mL, 1-pouce, pariées	24954-02	PK/2		
30	Bouchon pour cuve, néoprène	1731-06	PK/6		
31	Cyanure alcalin	21223-26 SCDB	Flacon de 50 ml		
32	Solution indicatrice de PAN à 0.1%	21224-26 SCDB	Flacon de 50 ml		
33	Trousse de réactifs au plomb TNT850	TNT850	PK/25		
34	Pipette, volume variable, 1–5 mL	27951-00	PK/1		
35	Embouts de pipette	27951-00/27952-00	PK/100		
36	Pipette, volumétrique, 10 mL	14515-38	PK/1		
37	Poire à remplissage, ampoule de sûreté	14651-00	PK/1		
38	Pipette, volume variable, 100–1000 µL	27949-00	1		
39	Embouts de pipette	27949-00/27950-00	PK/400		
40	Trousse de réactifs de cadmium TNT852	TNT852	PK/25		
	I-3 Milieux de culture bactériologiques				
41	Plant Count Agar (PCA), pour identification des germes révivifiabiles	Agar à la pepotene de caseine au glucose et à l'extrait de levure	Flacon 500 g		



42	Tergitol destiné à l'analyse des coliformes totaux et fécaux	Tergitol 7 et au TTC (Base) - Gélose lactosée	Flacon 500 g		
43	Slanetz destiné à l'analyses des entérocoques		Flacon 500 g		
44	D, cycloserine destiné à l'analyse des clostridium	Supplément du milieu TSC	100 ml		
45	2,3,5-Triphényl Tetrazolium chloride (TTC)	Supplément du milieu Tergitol 7	20 g		
46	Kovacs destiné à l'analyse des E. coli	Supplément du milieu Tergitol	50 ml		
I-4 Appareillages et Matériels					
47	Plaque Chauffante	Plaque céramique 100% lisse, Excellente résistance chimique, Affichage digital, Dimension plaque 260x260 mm	Unité		
48	Burette numérique digital et accessoires	capacité 50 ml	Unité		
49	Chariot de transport + deux plateaux de transport	En acier inoxydable à deux étages avec des roulettes	Unité		
50	pH-mètre équipé d'une électrode, 4 piles de 1,5 V et sortie 12 V fourni avec sa sonde, mallette de transport et mode d'emploi garantie une année.	HACH ou HANNA ou VWR ou WAGHTECH ou PROLABO ou WTW INOBLAB ou équivalent	Unité		

51	Turbidimètre avec cellules et solutions étalons, 4 piles de 1,5 V et sortie 12 V fourni avec sa sonde, mallette de transport et mode d'emploi garantie une année.	HACH ou HANNA ou VWR ou WAGHTECH ou PROLABO ou WTW INOBLAB ou équivalent	Unité		
52	Mallette laboratoire portable destinée à l'analyse d'eau Potable	HACH ou HANNA ou VWR ou WAGHTECH ou PROLABO ou WTW INOBLAB ou équivalent	Une mallette		
53	Conductimètre de paillasse équipé d'une sonde de mesure et d'une solution d'étalonnage	HACH ou HANNA ou VWR ou WAGHTECH ou PROLABO ou WTW INOBLAB ou équivalent	Unité		
54	Conductimètre portable avec mesure de la salinité, TDS et température sur site compensation automatique de température, 4 piles de 1,5 V et sortie 12 V fourni avec sa sonde, mallette de transport et mode d'emploi garantie une année.	HACH ou HANNA ou VWR ou WAGHTECH ou PROLABO ou WTW INOBLAB ou équivalent	Unité		
55	Barreaux d'agitation magnétiques très bonne résistance aux produits chimiques et adaptés aux températures basse et élevées -200/250°C	barreaux avec surface lisse et extrémité ,arrondis Dim 3 mm	Unité		

56	Balance analytique avec une chambre de pesé très haute et accessoire de pesée	Calibration automatique	Unité		
57	Electrode 50 50 T	Pour conductivimètre HQ14D HANNA			
58	Electrode PHC201(130722613014)	Pour pH-mètre Hq40d HACH			
59	Electrode PHC201	Pour pH-mètre HACH	Unité		
60	Eprouvette Verre 100 ml	Graduations bleues, classe A pied hexagonal robuste	PK/2		
61	Eprouvette verre 10 ml	Graduations bleues, classe A pied hexagonal robuste	PK/2		
62	Eprouvette verre 50 ml	Graduations bleues, classe A pied hexagonal robuste	PK/2		
63	Erlenmeyer 250 ml	Fabriquée en verre borosilicaté	PK/12		
64	Erlenmeyer 100 ml	Fabriquée en verre borosilicaté	PK/12		
65	Bécher 1000 ml	Becher, forme basse en verre	PK/4		
66	Bécher 500 ml	béchers, forme basse en verre	PK/4		
67	Bécher 250 ml	Becher, forme basse en verre	PK/12		
68	Thermomètre infra rouge	Thermomètre électronique Laser Infra Rouge	Unité		
69	Flacons de prélèvement 1000 ml	En polyéthylène, Rond, haute densité	PK/12		
70	Poires à pipeter	En caoutchouc naturel.	Unité		

71	Pompe à vide à six postes utilisée en microbiologie et destinée à véhiculer de l'air et des gaz neutres	Résiste à la corrosion-membrane et clapet en téflon-tête de pompe en polypropylène	Unité		
72	Flacons de prélèvement capacité 500 ml stérilisable	Flacon pour une utilisation entre 196°C et 260°C	PK/12		
73	Pinces pour membranes filtrantes en acier inoxydable résistant à la corrosion autoclavable	En acier inoxydable 130 mm	Unité		
74	Rampe de filtration autoclavable complet muni des accessoires (entonnoir en acier inox, 100ml, couvercle, joint en silicone et plaque poreuse 0,45 µm	Utilisée pour la filtration microbiologique	Unité		
75	Membrane filtrante Sartorius 0,45 µm	Emballage individuel Stérile	PK/100		
76	Membrane filtrante Sartorius 0,22 µm	Emballage individuel Stérile	PK/100		
77	Boîte de pétri Diam 55 mm	Boîte de pétri ronde à usage unique Polystyrène	PK/1620		
78	Lunettes de sécurité	Lunettes de sécurité Uvex X-trend 9177 ou équivalent	Unité		
79	Masques de protection contre les particules	Masque FFP1D JACKSON SAFETY R10 ou équivalent	Unité		
80	Masque de protection respiratoire integral	7907s ou équivalent	Unité		
81	Ecran facial	Pour protection contre les projections	Unité		

82	Gants	Réutilisable résistants aux produits chimiques	1 paire		
83	Chaussure de sécurité pour femmes	En cuir souple avec embout de protection en plastique	1 paire		
84	Chaussure de sécurité pour hommes	chaussures à lacets en cuir souple avec embout de protection en plastique	1 paire		
85	Blouse blanche pour femme		Unité		
86	Blouse blanche pour homme		Unité		
87	Trousse de pharmacie		Une boîte		

Partie II: Laboratoire mobile du SRE

Test	Désignation	Caract./Réf.	Conditionnement	PU HT en chiffres	PU HT en lettres
II-1 Matières consommables					
1	Solution étalon pH 4	/	Flacon 500 ml		
2	Solution étalon pH 7	/	Flacon 500 ml		
3	Solution étalon pH 10	/	Flacon 500 ml		
4	II-2 Réactifs pour le photomètre CP1000 (avec les notices)				
5	Iron HR 0 à 10 mg/l	WAG-WE 10138 ou AP156	PK/200 à 250		
6	Iron LR 0 à 10 mg/l	WAG-WE 10136 ou AP155	PK/200 à 250		
7	Phosphate LR 0 à 4 mg/l	WAG-WE 10160 ou AP177	PK/200 à 250		
8	Phosphate HR 0 à 4 mg/l	WAG-WE 10162 ou AP114	PK/200 à 250		
9	Nitrates 0 à 20 mg/l (N)	WAG-WE 10148 ou AP163	PK/200 à 250		
10	Nitrite 0 à 0,5 mg/l	WAG-WE 10150 ou AP109	PK/200 à 250		
11	Sulfates 0 à 200 mg/l	WAG-WE 10168 ou AP154	PK/200 à 250		
12	Aluminium 0 à 0,5 mg/l	WAG-WE 10106 ou AP166	PK/200 à 250		
13	Manganèse 0 à 0,03 mg/l	WAG-WE 10142 ou AP193	PK/200 à 250		

14	Zinc 0 à 4 mg/l	WAG-WE 10174 ou AP148	PK/200 à 250		
15	Fluor 0 à 1,5 mg/l	WAG-WE 10128 ou AP197	PK/200 à 250		
16	Copper 0 à 5 mg/l	WAG-WE 10124 ou AP186	PK/200 à 250		
17	Chromium VI	WAG-WE 10123 ou AP281	PK/200 à 250		
18	Amonia 0 à 1 mg/l (N)	WAG-WE 10108 ou AP152	PK/200 à 250		
19	Chlorine DPD1 0 à 5 mg/l	WAG-WE 10116 ou AP031	PK/200 à 250		
20	Chlorine DPD3 0 à 5 mg/l	WAG-WE 10120 ou AP031	PK/200 à 250		
21	Cyanuric Acid 0 à 200 mg/l	WAG-WE 10126 ou AP087	PK/200 à 250		
22	Calcium Hardness à à 0,5 mg/l	WAG-WE 10114 ou AP252	PK/200 à 250		
23	Chlorine HR 0 à 200 mg/l	WAG-WE 10122 ou AP162	PK/200 à 250		
24	Magnésium 0 à 100 mg/l	WAG-WE 10140 ou AP173	PK/200 à 250		
25	Potasium 0 à 12 mg/l	WAG-WE 10164 ou AP189	PK/200 à 250		
26	II-3 Appareillages et Matériels				
27	pH-mètre équipé d'une électrode, 4 piles de 1,5 V et sortie 12 V fourni avec sa sonde, mallette de transport et mode d'emploi garantie une année.	HACH ou HANNA ou VWR ou WAGHTECH ou PROLABO ou WTW INOBLAB ou équivalent	Unité		
28	Conductimètre portable avec mesure de la salinité, TDS et température sur site compensation automatique de température, 4 piles de 1,5 V et sortie 12 V fourni avec sa sonde, mallette de transport et mode d'emploi garantie une année.	HACH ou HANNA ou VWR ou WAGHTECH ou PROLABO ou WTW INOBLAB ou équivalent	Unité		
29	GPS	Professionnel			

30	Round Test tubes de 10 ml pour photomètre CP 1000	WAG-WE10726	PK/5		
----	---	-------------	------	--	--

Partie III: Laboratoire de Béni nadj					
Test	Désignation	Caract./Réf.	Conditionnement	PU HT en chiffres	PU HT en lettres
1	III-1 Matières consommables				
2	DPD Free	2105569 Hach	PK/100		
3	DPD Total	2459500 Hach	PK/100		
4	HR Nitrate	2106169 Hach	PK/100		
5	Nitriver LR	2107169 Hach	PK/100		
6	Cuver 1	2105869 Hach	PK/100		
7	Sulvafer 4	2106769 Hach	PK/100		
8	IronPhe	103769 Hach	PK/100		
9	Salicylate	26532-99 Hach	PK/100		
10	Cyanurate	26531-99 Hach	PK/100		
11	Acid Ascorbic	14577-99 Hach	PK/100		
12	PAN	21224-26 SCDB	Flacon de 50 ml		
13	Alkalyne	21223-26 SCDB	Flacon de 50 ml		
14	Aluver 3	1429099 Hach	PK/100		
15	Bleaching	1429449 Hach	PK/100		
16	Nitrate d'argent, AgNO ₃	employé pour identifier les ions chlorures	Flacon de 113 g		
17	Chromate de potassium	K ₂ CrO ₄ , utilisé en argentométrie comme indicateur chimique de fin de réaction (Méthode de Mohr).	Flacon 250 ml		
18	EDTA N/25		Flacon 1L		
19	K10		Flacon 500 ml		
20	NET	indicateur coloré	Flacon 50 g		
21	Hydroxide de sodium (NaOH)	en pastille	Flacon 500g		
22	Murexide	281437,1607	Flacon 10g		
23	Acide sulfurique pur	H ₂ SO ₄ , 98%	Flacon 1 L		
24	Acide sulfurique 5 N		flacon 1L		
25	Acide sulfurique 1 N		Flacon 1L		

26	Heliantine	indicateur coloré	Flacon 100 g		
27	Phenolphthaleine	indicateur coloré	Flacon 100 g		
28	Thiosulfate de sodium	460-01	Flacon 250 g		
29	Iodure de potassium	16726 HACH	Flacon 100g		
30	Milieu de culture préparé Endo	14053 SARTORIUS			
31	Alcool 70%		Flacon 1L		
32	Permanganate de potassium (KMnO4) en poudre		Flacon 250g		
33	Sel de Mohr (poudre)	1125614	Flacon 113 g		
34	Solution tampon 4	Ph 4			
35	Solution tampon 7	Ph 7			
36	Solutions tampons: 0,1; 20;100; 800 NTU	Pour turbidimètre	Flacon de 500 ml chacun		

III-2 Appareillages et Matériels

37	pH-mètre équipé d'une électrode, 4 piles de 1,5 V et sortie 12 V fourni avec sa sonde, mallette de transport et mode d'emploi garantie une année.	HACH ou HANNA ou VWR ou WAGHTECH ou PROLABO ou WTW INOBLAB ou équivalent	U		
38	Conductimètre portable avec mesure de la salinité, TDS et température sur site compensation automatique de température, 4 piles de 1,5 V et sortie 12 V fourni avec sa sonde, mallette de transport et mode d'emploi garantie une année.	HACH ou HANNA ou VWR ou WAGHTECH ou PROLABO ou WTW INOBLAB ou équivalent	U		
39	Distillateur d'eau				
40	Becher de 200 ml	Becher, forme basse en verre	PK/12		
41	Becher de 100 ml	Becher, forme basse en verre	PK/12		
42	Erlenmeyer de 250 ml	Fabriquée en verre borosilicaté	PK/12		

43	Eprouvette de 50 ml	Graduations bleues, classe A pied hexagonal robuste	PK/2		
44	Eprouvette de 100 ml	Graduations bleues, classe A pied hexagonal robuste	PK/2		
45	Carafe de 1000 ml	En téflon	PK/6		
46	Carafe de 500 ml	En téflon	PK/6		
47	Pipette 10 ml	En verre	U		
48	Pipette 25 ml	En verre	U		
49	Flacons de prélèvement 1000 ml	En polyéthylène, Rond, haute densité	PK/12		
50	Cuvette en verre de 25 ml	Pour Photomètre (DR 890) HACH	PK/4		
51	Cuvette en verre	Pour Turbidimètre (2100 P) HACH	PK/4		
52	Gants stérilisés		PK/100		
53	Masques		U		
54	Pissette pour eau distillée		U		
55	Marqueurs		PK/12		
56	Blouse blanche en coton		U		
57	Chaussures de laboratoire		1 paire		

Partie IV: Laboratoire de PK17

Test	Désignation	Caract./Réf.	Conditionnement	PU HTHDD en chiffres	PU HTHDD en lettres
	IV-1 Matières consommables				
1	Aluver 3	14290-99 Hach	PK/100		
2	Acide ascorbique	14577-99 Hach	PK/100		
3	Bleaching	14294-49 Hach	PK/100		
4	DPD free	14070-90 Hach	PK/100		
5	Salicylate	26532-99 Hach	PK/100		
6	cyanurate	26531-99 Hach	PK/100		
7	Solution tampon pH 4	HACH Buffer Solution	Flacon 500 ml		

8	Solution tampon pH 7	HACH Buffer Solution	Flacon 500 ml		
9	Solution tampon pH 10	HACH Buffer Solution	Flacon 500 ml		
10	Hydroxyde de sodium (NaOH)	En pastille	Flacon 500 g		
11	Solution tampon pour conductivimètre	Hach sension 7	Flacon 250 ml		
12	Sel de Mohr				
13	Nitrate d'argent (AgNO ₃) N/25		Flacon 1L		
14	Solutions tampons: 0,1; 20;100; 800 NTU	turbidimètre Hach 2100p et 2100Q	1 flacon 500 ml pour chaque solution		
15	Milieu de culture préparé (chromocult)	14087	Carton/100		
16	Alcool éthylique 90°		Flacon 1L		
IV-2 Appareillages et Matériels					
17	Fioles jaugées en verre de 50 ml		PK/12		
18	Fioles jaugées en verre de 100 ml		PK/12		
19	Fioles jaugées en verre de 150 ml		PK/12		
20	Fioles jaugées en verre de 200 ml		PK/12		
21	Fioles jaugées en verre de 250 ml		PK/12		
22	Fioles jaugées en verre de 500 ml		PK/12		
23	Fioles jaugées brunes en verre 50 ml		PK/12		
24	Fioles jaugées brunes en verre 100 ml		PK/12		
25	Fioles jaugées brunes en verre de 250 ml		PK/12		
26	Fioles jaugées brunes en verre de 500 ml		PK/12		
27	Fioles jaugées brunes en verre de 1000 ml		PK/12		
28	Hotte pour salle physico-chimique		U		
29	Cellules en verre pour turbidimètre	2100P	PK/4		

30	Cellules en verre avec bouchons	Pour photomètre DR 6000	PK/4		
31	Agitateur avec plusieurs postes		U		
32	Barreaux magnétiques petites taille		U		
33	Barreaux magnétiques moyennes taille		U		
34	Barreaux magnétiques grandes taille		U		
35	Propipettes		U		
36	Pissettes de 500 ml		U		
37	Flacons de prélèvement de 1L en plastique avec une grande ouverture		U		
38	Sondes pour pH-mètre Hach session TM+ pH1	5050T pH0...14 0...80°C	U		
39	Sondes pour oxymètre Hanna	HI 9146 KC1A67R4E	U		
40	Sondes pour conductimètre Hach session 7	51975-00CND 12296 166	U		
41	Pipettes de 1 ml		U		
42	Pipettes de 2 ml		U		
43	Pipettes de 5 ml		U		
44	Pipettes de 10 ml		U		
45	Rame de filtration en acier inoxydable avec 3 ou 4 postes pour la bactériologie		U		
46	Entonnoirs en verre pour la filtration en bactériologie		U		
47	Blouses pour femme		U		
48	Blouses pour homme		U		
49	Chaussures de laboratoire (pointures 38, 39 et 41)		1 paire		
50	Masques de chlore, acides et autres vapeurs	Bonne qualité	U		
51	Gants résistants au chlore, acide et autres		U		

52	Lunettes de protection		U		
----	------------------------	--	---	--	--



CADRE DU DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF

PIECE N° 4



Partie I: Laboratoire central de Nouakchott, NDB, Rosso et M'bout

Item	Désignation	Références	Unité	Qtité	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
I-1 Matières consommables						
1	Acide Nitrique pur, HNO ₃	d=1,38	Flacon 1L	2		
2	Sulfate ferreux (ammonium Iron II Sulfate), FeSO ₄ -7H ₂ O	Pureté 99% minimum	Flacon 250 g	1		
3	Sodium Hydroxyde en pastille, NaOH	Pureté 99% minimum	Flacon 500 g	4		
4	Acide Chlorhydrique pur, HCl	Pureté 37%	Flacon 1 L	3		
5	EDTA	Pour analyse de la dureté calcique et Magnésium	Flacon 500 g	2		
6	Chlorure d'ammonium pur, NH ₄ Cl		Flacon 250 g	2		
7	Dichromate de potassium, K ₂ Cr ₂ O ₇		Flacon 250 g	1		
8	Phénolphtaleine	Indicateur coloré	Flacon 100 g	2		
9	Méthyl orange	Indicateur coloré	Flacon 100 g	2		
10	Solution d'étalonnage de NaCl à 25°C pour conductimètre	1000 µs/cm	Falcon 250 ml	8		
I-2 Réactifs utilisés pour le photomètre DR5000 HACH						
11	Ferro Ver	103769	PK/100	10		
12	Sulfa Ver 4	2106769	PK/100	5		
13	Nitra Ver 5	2106169	PK/100	10		
14	Nitri Ver 3	2107169	PK/100	10		
15	Acide Ascorbique	14577-99	PK/100	9		
16	Bleaching	1429449	PK/100	6		
17	Alu Ver 3	1429099	PK/100	6		
18	DPD Free	2105569	PK/100	15		
19	DPD Total	2459500	PK/100	4		
20	Cyanurate	26531-99	PK/100	10		
21	Salicylate	26532-99	PK/100	10		
22	Cyani Ver3	2106869	PK/100	1		
23	Chrome Accu Vac	2505025	PK/25 ampoules	1		
24	Fluorure Accu Vac	2506025	PK/25 ampoules	1		
25	Pochettes de réactif d'EDTA	7005-99	PK/100	1		

26	Pochettes de réactif de phtalate-phosphate	26151-99	PK/100	1		
27	Indicateur PAN solution, 0.3 %	21502-32	flacon de 100 ml	1		
28	Eprouvette graduée, 25-mL	20886-40	PK/2	1		
29	Cuves carrées, 10-mL, 1-pouce, pariées	24954-02	PK/2	2		
30	Bouchon pour cuve, néoprène	1731-06	PK/6	1		
31	Cyanure alcalin	21223-26 SCDB	Flacon de 50 ml	3		
32	Solution indicatrice de PAN à 0.1%	21224-26 SCDB	Flacon de 50 ml	2		
33	Trousse de réactifs au plomb TNT850	TNT850	PK/25	1		
34	Pipette, volume variable, 1–5 mL	27951-00	PK/1	50		
35	Embouts de pipette	27951-00/27952-00	PK/100	1		
36	Pipette, volumétrique, 10 mL	14515-38	PK/1	50		
37	Poire à remplissage, ampoule de sûreté	14651-00	PK/1	50		
38	Pipette, volume variable, 100–1000 µL	27949-00	1	25		
39	Embouts de pipette	27949-00/27950-00	PK/400	1		
40	Trousse de réactifs de cadmium TNT852	TNT852	PK/25	2		
	I-3 Milieux de culture bactériologiques					
41	Plant Count Agar (PCA), pour identification des germes revivifiables	Agar à la pepotene de caséine au glucose et à l'extrait de levure	Flacon 500 g	1		
42	Tergitol destiné à l'analyse des coliformes totaux et fécaux	Tergitol 7 et au TTC (Base) - Gélose lactosée	500 g	1		
43	Slanetz destiné à l'analyses des entérocoques		Flacon 500 g	1		

44	D, cycloserine destiné à l'analyse des clostridium	Supplément du milieu TSC	100 ml	1		
45	2,3,5-Triphényl Tetrazolium chloride (TTC)	Supplément du milieu Tergitol 7	20 g	1		
46	Kovacs destiné à l'analyse des E. coli	Supplément du milieu Tergitol	50 ml	1		
I-4 Appareillages et Matériels				2		
47	Plaque Chauffante	Plaque céramique 100% lisse, Excellente résistance chimique, Affichage digital, Dimension plaque 260x260 mm	U	1		
48	Burette numérique digital et accessoires	capacité 50 ml	U	2		
49	Chariot de transport + deux plateaux de transport	En acier inoxydable à deux étages avec des roulettes	U	1		
50	pH-mètre équipé d'une électrode, 4 piles de 1,5 V et sortie 12 V fourni avec sa sonde, mallette de transport et mode d'emploi garantie une année.	HACH ou HANNA ou VWR ou WAGHTECH ou PROLABO ou WTW INOBLAB ou équivalent	U	5		
51	Turbidimètre avec cellules et solutions étalons, 4 piles de 1,5 V et sortie 12 V fourni avec sa sonde, mallette de transport et mode d'emploi garantie une année.	HACH ou HANNA ou VWR ou WAGHTECH ou PROLABO ou WTW INOBLAB ou équivalent	U	5		

52	Malette laboratoire portable destinée à l'analyse d'eau Potable	HACH ou HANNA ou VWR ou WAGHTECH ou PROLABO ou WTW INOBLAB ou équivalent	Une mallette	2		
53	Conductimètre de paillasse équipé d'une sonde de mesure et d'une solution d'étalonnage	HACH ou HANNA ou VWR ou WAGHTECH ou PROLABO ou WTW INOBLAB ou équivalent	U	2		
54	Conductimètre portable avec mesure de la salinité, TDS et température sur site compensation automatique de température, 4 piles de 1,5 V et sortie 12 V fourni avec sa sonde, mallette de transport et mode d'emploi garantie une année.	HACH ou HANNA ou VWR ou WAGHTECH ou PROLABO ou WTW INOBLAB ou équivalent	U	3		
55	Barreaux d'agitation magnétiques très bonne résistance aux produits chimiques et adaptés aux températures basse et élevées -200/250°C	barreaux avec surface lisse et extrémité, arrondis Dim 3 mm	U	10		
56	Balance analytique avec une chambre de pesé très haute et accessoire de pesée	Calibration automatique	U	1		333
57	Electrode 50 50 T	Pour conductivimètre HQ14D HANNA	U	1		
58	Electrode PHC201(130722613014)	Pour pH-mètre Hq40d HACH	U	1		

59	Electrode PHC201	Pour pH-mètre HQ11D HACH	U	1		
60	Eprouvette Verre 100 ml	Graduations bleues, classe A pied hexagonal robuste	PK/2	3		
61	Eprouvette verre 10 ml	Graduations bleues, classe A pied hexagonal robuste	PK/2	5		
62	Eprouvette verre 50 ml	Graduations bleues, classe A pied hexagonal robuste	PK/2	5		
63	Erlenmeyer 250 ml	Fabriquée en verre borosilicaté	PK/12	3		
64	Erlenmeyer 100 ml	Fabriquée en verre borosilicaté	PK/12	3		
65	Bécher 1000 ml	Becher, forme basse en verre	PK/4	2		
66	Bécher 500 ml	Becher, forme basse en verre	PK/4	2		
67	Bécher 250 ml	Becher, forme basse en verre	PK/12	1		
68	Thermomètre infra rouge	Thermomètre électronique Laser Infra Rouge	Unité	1		
69	Flacons de prélèvement 1000 ml	En polyéthylène, Rond, haute densité	PK/12	2		
70	Poires à pipeter	En caoutchouc naturel.	U	10		
71	Pompe à vide à six postes utilisée en microbiologie et destinée à véhiculer de l'air et des gaz neutres	Résiste à la corrosion- membrane et clapet en teflon- tête de pompe en polypropylène	U	1		
72	Flacons de prélèvement capacité 500 ml stérilisable	Flacon pour une utilisation entre 196°C et 260°C	PK/12	1		

73	Pinces pour membranes filtrantes en acier inoxydable résistant à la corrosion autoclavable	En acier inoxydable 130 mm	U	6		
74	Rampe de filtration autoclavable complet muni des accessoires (entonnoir en acier inox, 100ml, couvercle, joint en silicone et plaque poreuse 0,45 µm	Utilisée pour la filtration microbiologique	U	1		
75	Membrane filtrante Sartorius 0,45 µm	Emballage individuel Stérile	PK/100	1		
76	Membrane filtrante Sartorius 0,22 µm	Emballage individuel Sterile	PK/100	10		
77	Boite de pétri Diam 55 mm	Boîte de pétri ronde à usage unique Polystyrène	PK/1620	1		
78	Lunettes de sécurité	Lunettes de sécurité Uvex X-trend 9177 ou équivalent	U	20		
79	Masques de protection contre les particules	Masque FFP1D JACKSON SAFETY R10 ou équivalent	U	100		
80	Masque de protection respiratoire intégral	7907s ou équivalent	U	25		
81	Ecran facial	Pour protection contre les projections	U	10		
82	Gants	Réutilisable résistants aux produits chimiques	1 paire	50		
83	Chaussure de sécurité pour femmes	En cuir souple avec embout de protection en plastique	1 paire	7		

84	Chaussure de sécurité pour hommes	chaussures à lacets en cuir souple avec embout de protection en plastique	1 paire	15		
85	Blouse blanche pour femme		U	10		
86	Blouse blanche pour homme		U	20		
87	Trousse de pharmacie		Une boîte	1		

SOUS TOTAL PARTIE I

Partie II: Laboratoire mobile du SRE et M'bout

Item	Désignation	Références	Unité	U	PU HT en chiffres	PU HT en lettres
II-1 Matières consommables						
1	Solution étalon pH 4	/	Flacon 500 ml	1		
2	Solution étalon pH 7	/	Flacon 500 ml	1		
3	Solution étalon pH 10	/	Flacon 500 ml	1		
4	II-2 Réactifs pour le photomètre CP1000 (avec les notices)					
5	Iron HR 0 à 10 mg/l	WAG-WE 10138 ou AP156	PK/200 à 250	1		
6	Iron LR 0 à 10 mg/l	WAG-WE 10136 ou AP155	PK/200 à 250	2		
7	Phosphate LR 0 à 4 mg/l	WAG-WE 10160 ou AP177	PK/200 à 250	1		
8	Phosphate HR 0 à 4 mg/l	WAG-WE 10162 ou AP114	PK/200 à 250	1		
9	Nitrates 0 à 20 mg/l (N)	WAG-WE 10148 ou AP163	PK/200 à 250	2		
10	Nitrite 0 à 0,5 mg/l	WAG-WE 10150 ou AP109	PK/200 à 250	2		
11	Sulfates 0 à 200 mg/l	WAG-WE 10168 ou AP154	PK/200 à 250	2		
12	Aluminium 0 à 0,5 mg/l	WAG-WE 10106 ou AP166	PK/200 à 250	2		
13	Manganèse 0 à 0,03 mg/l	WAG-WE 10142 ou AP193	PK/200 à 250	1		
14	Zinc 0 à 4 mg/l	WAG-WE 10174 ou AP148	PK/200 à 250	1		
15	Fluor 0 à 1,5 mg/l	WAG-WE 10128 ou AP197	PK/200 à 250	1		

16	Copper 0 à 5 mg/l	WAG-WE 10124 ou AP186	PK/200 à 250	1		
17	Chromium VI	WAG-WE 10123 ou AP281	PK/200 à 250	1		
18	Amonia 0 à 1 mg/l (N)	WAG-WE 10108 ou AP152	PK/200 à 250	2		
19	Chlorine DPD1 0 à 5 mg/l	WAG-WE 10116 ou AP031	PK/200 à 250	1		
20	Chlorine DPD3 0 à 5 mg/l	WAG-WE 10120 ou AP031	PK/200 à 250	1		
21	Cyanuric Acid 0 à 200 mg/l	WAG-WE 10126 ou AP087	PK/200 à 250	1		
22	Calcium Hardness à 0,5 mg/l	WAG-WE 10114 ou AP252	PK/200 à 250	1		
23	Chlorine HR 0 à 200 mg/l	WAG-WE 10122 ou AP162	PK/200 à 250	1		
24	Magnésium 0 à 100 mg/l	WAG-WE 10140 ou AP173	PK/200 à 250	1		
25	Potasium 0 à 12 mg/l	WAG-WE 10164 ou AP189	PK/200 à 250	1		
26	II-3 Appareillages et Matériels					
27	pH-mètre équipé d'une électrode, 4 piles de 1,5 V et sortie 12 V fourni avec sa sonde, mallette de transport et mode d'emploi garantie une année.	HACH ou HANNA ou VWR ou WAGHTECH ou PROLABO ou WTW INOBLAB ou équivalent	U	2		
28	Conductimètre portable avec mesure de la salinité, TDS et température sur site compensation automatique de température, 4 piles de 1,5 V et sortie 12 V fourni avec sa sonde, mallette de transport et mode d'emploi garantie une année.	HACH ou HANNA ou VWR ou WAGHTECH ou PROLABO ou WTW INOBLAB ou équivalent	U	2		
29	GPS	Professionnel	U	2		
30	Round Test tubes de 10 ml pour photomètre CP 1000	WAG-WE10726	PK/5	3		
SOUS TOTAL PARTIE II						

Partie III: Laboratoire de Béni nadjji

Item	Désignation	Caract./Réf.	Unité	U	PU HTHDD en chiffres	PU HTHDD en lettres
1	III-1 Matières consommables					
2	DPD Free	2105569 Hach	PK/100	6		
3	DPD Total	2459500 Hach	PK/100	1		
4	HR Nitrate	2106169 Hach	PK/100	1		
5	Nitriver LR	2107169 Hach	PK/100	1		
6	Cuver 1	2105869 Hach	PK/100	1		
7	Sulvafer 4	2106769 Hach	PK/100	1		
8	IronPhe	103769 Hach	PK/100	1		
9	Salicylate	26532-99 Hach	PK/100	1		
10	Cyanurate	26531-99 Hach	PK/100	1		
11	Acid Ascorbic	14577-99 Hach	PK/100	6		
12	PAN	21224-26 SCDB	Flacon de 50 ml	1		
13	Alkalyne	21223-26 SCDB	Flacon de 50 ml	2		
14	Aluver 3	1429099 Hach	PK/100	5		
15	Bleaching	1429449 Hach	PK/100	5		
16	Nitrate d'argent, AgNO ₃	employé pour identifier les ions chlorures	Flacon de 113 g	1		
17	Chromate de potassium	K ₂ CrO ₄ , utilisé en argentométrie comme indicateur chimique de fin de réaction (Méthode de Mohr).	Flacon 250 ml	2		
18	EDTA N/25		Flacon 1L	2		
19	K10		Flacon 500 ml	4		
20	NET	indicateur coloré	Flacon 50 g	2		
21	Hydroxide de sodium (NaOH)	en pastille	Flacon 500g	2		
22	Murexide	281437,1607	Flacon 10g	5		
23	Acide sulfurique pur	H ₂ SO ₄ , 98%	Flacon 1 L	2		
24	Acide sulfurique 5 N		flacon 1L	1		
25	Acide sulfurique 1 N		Flacon 1L	2		
26	Heliantine	indicateur coloré	Flacon 100 g	1		
27	Phenolphthaleine	indicateur coloré	Flacon 100 g	1		
28	Thiosulfate de sodium	460-01	Flacon 250 g	4		
29	Iodure de	16726 HACH	Flacon 100g	1		

	potassium					
30	Milieu de culture pré-préparé Endo	14053 SARTORIUS	PK/100	2		
31	Alcool 70%		Flacon 1L			
32	Permanganate de potassium (KMnO4) en poudre		Flacon 250g	1		
33	Sel de Mohr (poudre)	1125614	Flacon 113 g	1		
34	Solution tampon 4	Ph 4	Flacon 500ml	2		
35	Solution tampon 7	Ph 7	Flacon 500ml	2		
36	Solutions tampons: 0,1; 20;100; 800 NTU	Pour turbidimètre	Flacon de 500 ml chacun	2		
III-2 Appareillages et Matériels						
37	pH-mètre équipé d'une électrode, 4 piles de 1,5 V et sortie 12 V fourni avec sa sonde, mallette de transport et mode d'emploi garantie une année.	HACH ou HANNA ou VWR ou WAGHTECH ou PROLABO ou WTW INOBLAB ou équivalent	U	1		
38	Conductimètre portable avec mesure de la salinité, TDS et température sur site compensation automatique de température, 4 piles de 1,5 V et sortie 12 V fourni avec sa sonde, mallette de transport et mode d'emploi garantie une année.	HACH ou HANNA ou VWR ou WAGHTECH ou PROLABO ou WTW INOBLAB ou équivalent	U	1		
39	Distillateur d'eau			1		
40	Becher de 200 ml	Bechers, forme basse en verre	PK/12	1		
41	Becher de 100 ml	Bechers, forme basse en verre	PK/12	1		
42	Erlenmeyer de 250 ml	Fabriquée en verre borosilicaté	PK/12	1		
43	Eprouvette de 50 ml	Graduations bleues, classe A pied hexagonal robuste	PK/2	3		

44	Eprouvette de 100 ml	Graduations bleues, classe A pied hexagonal robuste	PK/2	3		
45	Carafe de 1000 ml	En téflon	PK/6			
46	Carafe de 500 ml	En téflon	PK/6	1		
47	Pipette 10 ml	En verre	U	6		
48	Pipette 25 ml	En verre	U	6		
49	Flacons de prélèvement 1000 ml	En polyéthylène, Rond, haute densité	PK/12	2		
50	Cuvette en verre de 25 ml	Pour Photomètre (DR 890) HACH	PK/4	3		
51	Cuvette en verre	Pour Turbidimètre (2100 P) HACH	PK/4	3		
52	Gants stérilisés		PK/100	24		
53	Masques		U	12		
54	Pissette pour eau distillée		U	10		
55	Marqueurs		PK/12	2		
56	Blouse blanche en coton		U	4		
57	Chaussures de laboratoire		1 paire	2		

SOUS TOTAL PARTIE III

Partie IV: Laboratoire de PK17

Item	Désignation	Caract./Réf.	Unité	U	PU HTHDD en chiffres	PU HTHDD en lettres
IV-1 Matières consommables						
1	Aluver 3	14290-99 Hach	PK/100	5		
2	Acide ascorbique	14577-99 Hach	PK/100	5		
3	Bleaching	14294-49 Hach	PK/100	5		
4	DPD free	14070-90 Hach	PK/100	3		
5	Salicylate	26532-99 Hach	PK/100	1		
6	cyanurate	26531-99 Hach	PK/100	1		
7	Solution tampon pH 4	HACH Buffer Solution	Flacon 500 ml	5		
8	Solution tampon pH 7	HACH Buffer Solution	Flacon 500 ml	5		
9	Solution tampon pH 10	HACH Buffer Solution	Flacon 500 ml	5		
10	Hydroxyde de sodium (NaOH)	En pastille	Flacon 500 g	1		

11	Solution tampon pour conductivimètre	Hach sension 7	Flacon 250 ml	2		
12	Sel de Mohr		Flacon 200 g	1		
13	Nitrate d'argent (AgNO ₃) N/25		Flacon 1L	2		
14	Solutions tampons: 0,1; 20;100; 800 NTU	turbidimètre Hach 2100p et 2100Q	1 flacon 500 ml pour chaque solution	2		
15	Milieu de culture préparé (chromocult)	14087 SARTORIUS	Carton/100	4		
16	Alcool éthylique 90°		Flacon 1L	6		
IV-2 Appareillages et Matériels						
17	Fioles jaugées en verre de 50 ml		PK/12	1		
18	Fioles jaugées en verre de 100 ml		PK/12	1		
19	Fioles jaugées en verre de 150 ml		PK/12	1		
20	Fioles jaugées en verre de 200 ml		PK/12	1		
21	Fioles jaugées en verre de 250 ml		PK/12	1		
22	Fioles jaugées en verre de 500 ml		PK/12	1		
23	Fioles jaugées brunes en verre 50 ml		PK/12	1		
24	Fioles jaugées brunes en verre 100 ml		PK/12	1		
25	Fioles jaugées brunes en verre de 250 ml		PK/12	1		
26	Fioles jaugées brunes en verre de 500 ml		PK/12	1		
27	Fioles jaugées brunes en verre de 1000 ml		PK/12	1		
28	Hotte pour salle physico-chimique		U	1		
29	Cellules en verre pour turbidimètre	2100P	PK/4	6		
30	Cellules en verre avec bouchons	Pour photomètre DR 6000	PK/4	3		

31	Agitateur avec plusieurs postes		U	1		
32	Barreaux magnétiques petites taille		U	12		
33	Barreaux magnétiques moyennes taille		U	12		
34	Barreaux magnétiques grandes taille		U	12		
35	Propipettes		U	12		
36	Pissettes de 500 ml		U	6		
37	Flacons de prélèvement de 1L en plastique avec une grande ouverture		U	30		
38	Sondes pour pH-mètre Hach sension TM+ pH1	5050T pH0...14 0...80°C	U	6		
39	Sondes pour oxymètre Hanna	HI 9146 KC1A67R4E	U	3		
40	Sondes pour conductivimètre Hach sension 7	51975-00CND 12296 166	U	3		
41	Pipettes de 1 ml		U	20		
42	Pipettes de 2 ml		U	20		
43	Pipettes de 5 ml		U	20		
44	Pipettes de 10 ml		U	20		
45	Rame de filtration en acier inoxydable avec 3 ou 4 postes pour la bactériologie		U	1		
46	Entonnoirs en verre pour la filtration en bactériologie		U	6		
47	Blouses pour femme		U	4		
48	Blouses pour homme		U	2		
49	Chaussures de laboratoire (pointures 38, 39 et 41)		1 paire	3		
50	Masques de chlore, acides et autres vapeurs	Bonne qualité	U	100		

51	Gants résistants au chlore, acide et autres		U	200		
52	Lunettes de protection		U	20		
SOUS TOTAL PARTIE IV						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)						

PIECE N° 4 : SPECIFICATIONS TECHNIQUES

**Les spécifications techniques figurent sur le bordereau des prix ci-joint.
Elles tiennent lieu de cahier des prescriptions techniques.**



MODELE DE SOUMISSION



SOUSSION

Je soussigné*

.....
.....

(nom, prénom, profession, nationalité et domicile)

après avoir ;

- pris connaissance de toutes les pièces figurant ou mentionnées dans le dossier d'appel d'offres
«.....
..... - » ;
 - apprécié sous ma responsabilité la nature et les difficultés de l'Entreprise:
1. autorise la SNDE ou ses représentants dûment mandatés à mener des enquêtes en vue de vérifier les déclarations faites, les documents et les informations fournies par nous et d'éclairer sur les aspects financiers et techniques de cette soumission. A cet effet, nous autorisons par les présentes (toute personnalité officielle, ingénieur, banque, dépositaire, fabricant, distributeur, etc.) ou toute autre personne ou entreprise à donner des informations pertinentes jugées nécessaires et demandées par l'Administration. Autorisons la SNDE ou toute personne par elle mandatée à vérifier les déclarations faites et les informations données dans la présente soumission concernant notre compétence ou notre solvabilité.
 2. vous adresse, les noms et fonctions des personnes à contacter éventuellement pour de plus amples renseignements:
 - a) renseignements d'ordre technique :
.....
 - b) renseignements d'ordre financier :
.....
 - c) renseignements relatifs au personnel :
.....
 3. déclare que les affirmations faites et les informations données dans cette soumission dûment remplies sont complètes, vraies et correctes à tous égards.
 4. me soumet et m'engage à exécuter les prestations conformément aux clauses et conditions de l'appel d'offres et moyennant la somme hors taxes et hors droits de douane, non actualisable, non révisable de :
.....
..... (en toutes lettres et en chiffres)
 5. m'engage à réaliser les prestations dans un délai de
 6. me considère engagé pour une période de 90 jours ;
 7. la SNDE se libérera des sommes dues par virement bancaire au :
compte n° ouvert au nom de
auprès de la banque
agence, adresse
.....
téléphone, télécopie

L'acte authentique me donnant délégation de pouvoir de signature sera annexé à la présente soumission

Fait à le

**Le Soumissionnaire
(Signature)**



MODELE DE CAUTIONS



MODÈLE DE GARANTIE D'OFFRE

ATTENDU QUE [nom du Soumissionnaire ou, s'il s'agit d'un groupement d'entreprises, indiquer le nom de chacun des membres du groupement suivi de "conjointement et solidairement"] (ci-après dénommé "le Soumissionnaire") a remis une offre, en date du [date] pour la fourniture des réactifs et matériels et laboratoires de la SNDE objet du DAO n°.....

NOUS, [nom de la banque], de [nom du pays], ayant notre siège à [adresse du siège] (ci-après dénommée "la Banque"), sommes tenus à l'égard de la SNDE (ci-après dénommée pour la somme de [montant en lettres et en chiffres suivant les dispositions du dossier d'appel d'offres n°.....], que la Banque s'engage à régler intégralement à la SNDE, s'obligeant elle-même, ses successeurs et assignataires.

SIGNE ET AUTHENTIFIÉ par ladite Banque le jour de 2016 .

LES CONDITIONS de cette obligation sont les suivantes :

- (a) Si le Soumissionnaire retire son offre pendant la période de validité spécifiée dans le formulaire de soumission ; ou
- (b) Si le Soumissionnaire n'accepte pas la correction du montant de son offre, conformément aux dispositions du Cahier des Clauses générales de l'Appel d'Offres ; ou
- (c) Si le Soumissionnaire s'étant vu notifier l'acceptation de son offre par la SNDE pendant la période de validité :
 - (i) manque ou refuse de signer le marché ou
 - (ii) manque ou refuse de fournir la garantie de bonne fin.

nous nous engageons à payer à la SNDE un montant à concurrence du montant susmentionné, dès réception de sa première demande écrite, sans que la SNDE soit tenue de justifier sa demande.

La présente garantie demeurera valable pendant 120 jours à compter de la date de remise officielle des offres.

SIGNATURE et authentification du signataire

Nom de la Banque

Adresse

Date

Cachet de la Banque

**MODELE DE CAUTION PERSONNELLE ET SOLIDAIRE
AU LIEU ET PLACE DU CAUTIONNEMENT DEFINITIF
(Garantie de bonne exécution)**

Nous soussignés.

(nom et prénom des signataires)

Représentant de la Banque.

(intitulé et adresse de la banque agréée en Mauritanie)

autorisé à signer et prendre des engagements en son nom,

- Déclarons, par la présente lettre de garantie, nous porter caution personnelle et solidaire de.

(nom et adresse du fournisseur)

Pour le montant du cautionnement définitif auquel il est assujéti au titre du marché n°. passé avec la SNDE pour, au profit de la société nationale de l'eau « SNDE ».

- Ledit cautionnement définitif s'élève à.UM

(somme en lettre et chiffres)

- Nous nous engageons à verser immédiatement à première demande et sans condition à la SNDE toute somme jusqu'à la concurrence du montant indiqué ci-dessus.

- **la présente garantie prend effet à partir de sa date de signature** et restera valable jusqu' à sa libération par la main levée de la SNDE

Fait à, le.....

Le représentant de la banque

(signature des garants)

NOTA :

Ce document est à fournir après attribution du marché.



Cahier des Clauses Administratives Particulières CCAP



ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHE

Par le présent acte la SNDE confie au fournisseur qui l'accepte la fourniture des réactifs et matériels destinés aux laboratoires de la SNDE (laboratoire central à Nouakchott, laboratoire du PK 17 et le laboratoire de Béni- Nadji) ainsi qu'à son service des ressources en eau.

ARTICLE 2 : CONSISTANCE DES FOURNITURES

La nature, le quantitatif et les spécifications des fournitures objet du marché sont données dans l'offre technique du fournisseur figurant en annexe et les cahiers de charges.

Le marché comprend l'ensemble des prestations nécessaires à la livraison des fournitures à la SNDE.

ARTICLE 3 : PIECES CONSTITUTIVES DU MARCHE

- l'offre technique et financière du fournisseur,
- les cahiers des clauses administratives particulières
- Les cahiers des clauses administrative generals
- Les bordereau des prix
- Cadre de devis estimative et quantitative
- Cahier de prescriptions techniques
- Modèle d'engagement
- les garanties contractuelles requises

ARTICLE 4 : MONTANT DU MARCHE

Le présent marché est arrêté à un montant global ferme, non révisable et non actualisable de UM hors taxes et hors droits de douane (..... Ouguiyas en hors taxes comprises).

Le prix couvre l'ensemble des fournitures et prestations prescrites dans le CPT, le prix unitaire est forfaitaire et comprend toutes les dépenses du fournisseur sans exception. En aucun cas, il ne sera établi un prix complémentaire.

ARTICLE 5 : REGIME FISCAL ET DOUANIER

Le marché est exonéré des droits et taxes de douanes conformément aux dispositions du contrat-programme approuvé par la loi N° 25-2001 qui demeure en vigueur pour la SNDE en vertu du décret n° 0 88/2001..

- Le contrat programme conclu entre la SONELEC et l'État qui demeure en vigueur pour la SNDE en vertu du décret n° 2001/088.

ARTICLE 6 : MODALITES DE PAIEMENT

6.1 Echancier

Les paiements dus au titre du présent marché seront effectués à 100% après livraison des fournitures à la SNDE.

6.2 Procédure de paiement

Les paiements seront effectués sur présentation des factures originales en trois (03) exemplaires accompagnées du procès-verbal de la réception des fournitures, d'une copie du marché signé et du cautionnement définitif.

ARTICLE 7 : DOMICILIATION DES PAIEMENTS

Les paiements afférents au présent marché seront effectués par virement au compte n°
ouvert auprès de la Banque..... au nom
de.....
.....

ARTICLE 8 : TEXTES GENERAUX APPLICABLES

Les relations contractuelles entre les parties au présent marché sont régies par la loi n° 2010-044 du 22 Juillet 2010 portant code des marchés publics en Mauritanie et ses textes d'application dans le cas où ses textes ne sont pas contraires aux procédures édictées par le régime dérogatoire dont la SNDE est bénéficiaire suivant les dispositions du contrat-programme avec l'Etat mauritanien.

ARTICLE 9 : CAUTIONNEMENT DE BONNE EXECUTION :

Pour garantir le paiement des sommes dont il peut être reconnu débiteur au titre du marché, le fournisseur est tenu de constituer dans un délai de 15 jours après la notification de l'attribution provisoire du marché, une garantie de bonne exécution égale à 5 % du montant du marché auprès d'un établissement bancaire agréé et établi en Mauritanie s'engageant personnellement et solidairement avec lui à payer la totalité de la caution à la première demande écrite de la SNDE.

La mainlevée sur 50% de ce cautionnement sera ordonnée par la SNDE à la réception des fournitures et les 50% après l'expiration de la durée de garantie.

ARTICLE 10 : DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution du présent marché est de 30 jours.

ARTICLE 11 : REPRESENTANT DE LA SNDE

La Direction des Approvisionnement et de la Logistique de la SNDE est chargée de suivi de l'exécution du présent marché

ARTICLE 12 : PENALITES DE RETARD

En cas de retard d'exécution imputable au fournisseur par rapport au délai contractuel cité à l'article ci-dessus, celui-ci sera passible de pénalités calculées par jours effectifs de retard, vendredi, samedi et jour fériés compris, d'un montant égal à 1/1000^{ème} du montant total du marché par jour calendaire de retard.

Les pénalités seront appliquées le cas échéant de plein droit et sans qu'il soit besoin de mise en demeure.
Elles seront plafonnées à 7 % du montant total du marché.



ARTICLE 13 : ASSURANCES

Jusqu'à la réception, le fournisseur conservera l'entière responsabilité des fournitures. Il garantit à la SNDE la prise en charge de tout dommage ou préjudice causé à l'occasion de l'exécution du marché, à toute personne ou propriété, tant par lui-même que par ses préposés.

Le fournisseur devra assurer à ses frais, risques et périls le transport et le déchargement des produits jusqu'aux lieux de livraison indiqués par la SNDE et dans les délais fixés au marché.

Le fournisseur prendra en charge le règlement de toutes les formalités relatives à l'expédition et au transport de la fourniture jusqu'au lieu de livraison.

Le fournisseur est responsable de tous les accidents qui peuvent survenir avant et au moment de la livraison des produits lors qu'ils sont du fait de celui-ci. A cet effet il devra mettre à la disposition de son personnel en contact avec les produits les équipements de sécurités (gants, chaussures, vêtement, lunettes, masques, ...etc.).

ARTICLE 14 : RECEPTION

Dès la livraison des produits, il sera procédé sur demande du fournisseur, à la réception.

Cette réception sera prononcée en présence du représentant dûment mandaté du fournisseur par une commission composée comme suit :

- Le Conseiller Responsable de la Cellule des marchés de la SNDE ou son représentant,
- Le Directeur des Approvisionnement et de la Logistique de la SNDE ou son représentant,
- Le DPSR ou son représentant
- Le DEDN de la SNDE ou son représentant,

ARTICLE 15 : GARANTIE

Le fournisseur assurera la garantie des fournitures contre tout défaut de qualité des matériaux utilisés pour leur fabrication.

La durée de garantie est de douze **(12) mois** à compter de la date de réception.

Si pendant la période de garantie, le fournisseur n'a pas pris les dispositions nécessaires pour le remplacement des produits défectueux, la SNDE exécutera les opérations de remplacement aux frais du fournisseur.

ARTICLE 16 : RESILIATION DU MARCHÉ

En cas de résiliation du marché décidée ou prononcée en application de la réglementation en vigueur, un rapport détaillée sur les approvisionnements réalisés au titre du marché est établi par le Maître d'Ouvrage dans les six (6) jours suivant la décision de résiliation.

A cet effet, le fournisseur est tenu d'assister à l'inventaire des fournitures livrées.

En attendant la liquidation définitive du marché, le fournisseur est tenu, de prendre les mesures conservatoires appropriées pour assurer la garde des fournitures jusqu'à leur transfert effectif au Maître d'ouvrage.

ARTICLE 17 : ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution du présent marché et notification des actes y afférents, les parties déclarent élire domicile à leurs sièges respectifs à Nouakchott.

ARTICLE 18 : CONTESTATIONS ET LITIGES

A défaut de règlement amiable, les différends nés de l'exécution et/ou de l'interprétation du marché seront portés devant la juridiction compétente à Nouakchott.

ARTICLE 16 : Mise en vigueur

Le présent marché ne sera exécutoire qu'après sa signature par les deux parties et entrera en vigueur après sa notification.

Fait à Nouakchott, le _____

Et ont signé :

POUR LE FOURNISSEUR

LE DIRECTEUR

POUR LA S N D E

LE DIRECTEUR GENERAL

FALL N'GUSSALY

